## Acte XII des Gilets jaunes : le Grand Débat ne parvient pas à réduire la fracture entre deux France



Après trois mois de manifestations, les revendications des Gilets jaunes pourraient être listées, intégrées dans le Grand débat national, et les relations entre le mouvement et le pouvoir être apaisées. Pourtant, il semble que l'incompréhension n'ait jamais été plus grande entre les deux camps.

Avec Christophe Boutin

## Quel est le bilan de cette nouvelle journée de manifestations ?

Si l'on prend le bilan chiffré, il y a eu selon le ministère de l'Intérieur ce samedi 2 février 58.600 Gilets jaunes manifestant dans toute la France, soit moins que la semaine précédente, quand la même source en avait comptabilisé 69.000. Notons que les chiffres du ministère sont maintenant contestés de manière systématique par le collectif le Nombre jaune, qui recensait lui, se basant sur 132 localités, 73.367 manifestants pour ce 2 février (6% de plus). À Paris, les manifestants étaient 10.500 selon la préfecture de police, mais 13.800 (30% de plus) selon les estimations du cabinet Occurrence, souvent remarquablement fiables même si le système de comptage est adapté à des cortèges suivant des itinéraires clairement définis et non à des groupes épars.

À Paris, les manifestants blessés – avec notamment Jérôme Rodrigues, médiatique blessé de l'Acte 11 - ouvraient la marche d'un cortège où l'on pouvait reconnaître Priscillia Ludosky, Maxime Nicolle ou Éric Drouet. La situation s'est tendue en fin d'après-midi, les forces de l'ordre, soumises à des jets de projectiles, faisant usage de gaz lacrymogènes, d'un canon à eau et opérant quelques tirs de LBD.

En province, la ville de Valence, où un rassemblement important était prévu, faisait l'objet d'attentions particulières : le mobilier urbain avait été retiré et les forces de l'ordre procédaient à des contrôles aux entrées de la ville, barrant l'accès à l'hyper-centre par trente points de contrôle. La préfecture y a annoncé l'interpellation de 18 personnes et la saisie d'une centaine « d'armes blanches ou par destination », pour 5.000 manifestants environ.

Parmi les autres villes concernées, on peut citer Toulouse (où la préfecture n'a pas fait de comptage, avec des tensions et des jets de lacrymogènes, une ville où une assemblée citoyenne doit avoir lieu le 3 février), Bordeaux (là encore avec un refus de comptage de la préfecture, mais une estimation par l'AFP à 4.000 manifestants), Strasbourg (refus encore de comptage, « quelques milliers » de manifestants pour l'AFP, qui sont allés devant le siège du Parlement européen), Marseille (2.000 manifestants selon la police), Montpellier (400 manifestants selon la police, plus d'un millier selon l'AFP), Lille, Tours, Rouen (avec une barricade), Morlaix, Nice, Caen ou Rennes.

Au bilan, il y a sans doute eu moins de manifestants que lors des deux semaines précédentes – si les chiffres de l'Intérieur peuvent être revus à la hausse ce 2 février ils le pouvaient tout autant les semaines précédentes -, et une violence maîtrisée quand on pouvait craindre, avec l'apparition dans la presse des chiffres des manifestants blessés, et l'impact particulier de la blessure causée à Jérôme Rodrigues lors de l'Acte 11, que la tension ne soit plus forte encore. Des deux côtés, des manifestants comme des forces de l'ordre, on a visiblement tenté d'écarter une montée en violence.

## La violence est-elle devenue un thème central des analyses qui sont faites du mouvement des Gilets jaunes ?

Cela fait maintenant trois mois que, chaque samedi, les Gilets jaunes manifestent dans les rues de Paris comme dans celles de nombre de villes de province. Trois mois de manifestations où tout se côtoie, marches paisibles et affrontements violents, « primomanifestants » qui découvrent avec ce mouvement spontané l'activisme politique et bandes organisées, souvent extérieures au mouvement dans sa phase initiale, qui viennent s'y greffer pour affronter les forces de l'ordre. Et, effectivement, depuis maintenant un mois, les principaux médias s'intéressent au bilan de ces trois mois de manifestations, et notamment en termes de blessés chez les manifestants. Il est vrai que ce bilan est lourd, puisque le collectif « Désarmons-les » recense entre autres, ce qui frappe particulièrement l'opinion publique, 20 blessés graves à l'œil —ce qui veut dire, pour la plupart, qu'ils ont perdu un œil. Le ministère compte lui 1.900 blessés parmi les manifestants et plus de 1.200 dans les forces de l'ordre, et 116 enquêtes de l'IGPN sur le déroulement de certains actes sont en cours.

Sachant que la thématique de cet Acte 12 était justement un hommage à ces manifestants blessés, le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a déclaré à ce sujet le 1<sup>er</sup> février que « s'il n'y avait pas de magasins pillés, de barricades érigées, de voitures brûlées, de bâtiments publics saccagés (...), si la loi était respectée, tout simplement, il n'y aurait pas de blessés ». Il n'a bien évidemment pas tort, et tout un chacun conviendra volontiers que si les gens restaient sagement enfermés chez eux les choses seraient différentes. Mais la question est celle de la dose de violence légitime utilisable par les forces de maintien de l'ordre pour rétablir ce dernier en fonction des situations auxquelles elles sont confrontées. Certes, elles ont vocation à rétablir l'ordre républicain, mais on rappellera à Christophe Castaner que lorsqu'en 1831 le comte de Sébastiani, ministre des Affaires étrangères, après que les Russes eurent matés dans le sang la révolte polonaise, se félicita que « l'ordre règne à Varsovie », Grandville en fit une caricature dont la mémoire reste encore.

La question est, on le sait, celle d'un recours jugé par certains excessif à des armes non-létales mais dangereuses, comme les lanceurs de balles de défense type LBD40, et cette question reste posée quoi que dise le locataire de la place Beauvau. Le chiffre qui circule de 9.200 tirs en 11 journées de manifestations, qui n'ont pas toutes donné lieu à des violences extrêmes, est en lui-même impressionnant. Impressionnants aussi, les dégâts causés par cette arme, et une pétition lancée par un neurochirurgien, qui évoque des blessures crâniennes rappelant des blessures de guerre ou celles de graves accidents de la route, et demande un moratoire, a recueilli plus de 100.000 signatures en deux semaines. Mais après un premier refus du tribunal administratif, s'estimant incompétent, les recours déposés devant le Conseil d'État et visant, sinon à l'interdiction, au moins à une suspension de l'utilisation du LBD40, ont été rejetés par la haute juridiction administrative la semaine dernière.

Nous sommes donc sur ce point de la violence « légale » tolérable et donc légitime devant un dialogue de sourds entre ceux qui considèrent l'arme elle-même comme dangereuse, du fait de ses effets, et ceux qui, d'une part estiment que c'est un mauvais usage qui doit être incriminé, et non l'arme elle-même, et d'autre part qu'elle reste un élément intermédiaire nécessaire entre des armes individuelles de corps-à-corps (tonfas ou autres), et les armes létales de dotation individuelles. Il est certain en tout cas que l'on n'évitera pas une réflexion de fond sur l'évolution de l'arme, et notamment de la munition utilisée, une munition que le constructeur lui-même estime peu adaptée.

## Cette incompréhension entre les Gilets jaunes et le pouvoir, rendant sinon impossible au moins difficile le dialogue, se manifeste-t-elle autrement ?

Oui, elle se manifeste aussi de manière beaucoup plus générale, et elle est évidente lorsqu'on lit les comptes-rendus faits par les journalistes du Figaro, du Point et de Paris-Match de l'entretien que leur a accordé Emmanuel Macron le 31 janvier. Celui-ci se livre en effet à une analyse du mouvement des Gilets jaunes pour le moins surprenante, dans une inquiétante vision complotiste.

Certes, comme dans le sketch bien connu, propose de faire une distinction entre le « bon Gilet jaune » et le mauvais. Le bon est si l'on en croit Emmanuel Macron un brave type« qui ne vit pas bien de son travail » et qui fait partie d'un vague « mouvement polymorphe », « sans revendication fixe, sans leader », un mouvement social « hors de l'entreprise » et « qui a subi plusieurs mutations ». Mais face à ces bons Gilets jaunes, le Chef de l'État estime ne pas pouvoir parler à des chefs qui n'existent pas et, Président de tous les Français, ne pas avoir à les privilégier dans les débats du Grand débat national (« quand il y a des Gilets jaunes dans les débats, je ne leur parle pas prioritairement. Je parle aux citoyens, Gilets jaunes ou pas »).

Quant aux mauvais « Gilets jaunes » ce sont « 40.000 à 50.000 ultras violents qui veulent abattre les institutions » et sont manipulés ou conseillés par des gens qui veulent du mal à notre République. Par l'étranger », soutenus qu'ils sont par les trolls poutiniens de « *Russia Today*, *Spoutnik*, etc. » Par l'extrême gauche : « Le boxeur, la vidéo qu'il fait avant de se rendre, il a été briefé par un avocat d'extrême gauche. Ça se voit ! Le type, il n'a pas les mots d'un Gitan. » affirme sans sourciller le gadjo Picard. Par des réseaux sociaux par nature dangereux : « Drouet, c'est un produit médiatique, un produit des réseaux sociaux » s'insurge un Emmanuel Macron qui note que « dans l'affaire Benalla comme pour les Gilets jaunes, la fachosphère, la gauchosphère, la russosphère représentent 90 % des mouvements sur Internet ». « Par des mécanismes que j'ai expliqués - ajoute le Président -, ils arrivent à se diffuser partout. Pour des gens qui sont faibles, ou fragiles, ou en colère, cela a une espèce de résonance ».

On comprend que dans ces conditions il n'y ait pas de dialogue possible et que, face à l'odieux complot de ces extrêmes qui se rejoignent sous le sceptre d'oncle Vladimir, il faille au plus vite appliquer la loi « fake news » pour interdire l'expression de certaines idées, continuer à demander aux réseaux sociaux le déférencement des tweets et de posts, en attendant que la loi anti-casseurs permette enfin d'interdire les manifestations. « Le complotisme nourrit l'autoritarisme » déclarait le Président aux journalistes. On ne le lui fait pas dire !